

La politique de "maintien de l'ordre et de la sécurité" conduite par le Militärbefehlshaber in Frankreich et ses services, 1940-1944

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : La politique de "maintien de l'ordre et de la sécurité" conduite par le Militärbefehlshaber in Frankreich et ses services, 1940-1944 / Gaël Eismann ; thèse dirigée par Jean-Pierre Azéma

A pour autre édition sur le même support : Hôtel Majestic ordre et sécurité en France occupée, 1940-1944 Gaël Eismann Paris Tallandier 2010 1 vol. (590 p.) 978-2-84734-660-2

Est reproduit comme : La politique de "maintien de l'ordre et de la sécurité" conduite par le Militärbefehlshaber in Frankreich et ses services, 1940-1944 Gaël Eismann Lille Atelier national de reproduction des thèses 2005 Microfiches Lille-thèses

Auteur(s) : Eismann, Gaël (1971-....) enseignante-chercheuse en histoire

Autre(s) auteur(s) : Azéma, Jean-Pierre (1937-....) historien
Institut d'études politiques Paris 1945-....

Production : 2005

Description matérielle : 3 vol. (1030 p.) : cartes ; 30 cm

Titre traduit ajouté par le catalogueur : The "preservation of order and security" policies followed by the Militärbefehlshaber in Frankreich and its various services, 1940-1944 eng

Classification décimale Dewey : 944.081 6

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. 887-925

Note sur le contenu : Volume III, Annexes

Note de thèses et écrits académiques : Thèse de doctorat Histoire Paris, Institut d'études politiques 2005

Résumé ou extrait : La mémoire collective et savante a longtemps perpétué l'image d'une administration militaire ayant pratiqué en France occupée une politique d'occupation "correcte". La politique de "maintien de l'ordre et de la sécurité" conduite par le MBF au cours de la première année d'occupation montre pourtant que les dispositions prises par le MBF durant cette première phase d'occupation, alors unanimement qualifiée de paisible, jettent très tôt les bases d'une politique répressive implacable. L'été

1941 n'en marque pas moins une rupture décisive dans l'histoire de la politique de "maintien de l'ordre et de la sécurité" du MBF, matérialisée par les exécutions massives d'otages civils puis par les premières déportations. Le recours à des formes de représailles auxquelles la France avait jusqu'alors échappé, coïncide par ailleurs avec une intégration croissante de l'appareil répressif français au dispositif répressif allemand, avec la participation plus active des forces de l'ordre allemandes aux investigations policières, ainsi qu'avec le durcissement des pratiques judiciaires des tribunaux militaires allemands. En dépit du transfert des pouvoirs de police à un HSSPF en France occupée au printemps 1942, les services du MBF continueront par ailleurs à participer au contrôle de la vie publique et de l'appareil administratif français, aux opérations "militaro-policières" menées contre les zones réputées "infestées de bandes terroristes", ou encore à la répression judiciaire des oppositions. Les responsabilités du MBF et de ses services dans l'escalade des violences allemandes commises en France pendant l'Occupation doivent être ainsi reconsidérées.

Sujet - Collectivité : France Zone sous occupation allemande. Militärbefehlshaber in Frankreich.

Sujet - Nom commun : Ordre public -- France -- 1940-1945 (Occupation allemande)

Violence policière -- France -- 1940-1945 (Occupation allemande)

Sujet - Nom géographique : France -- 1940-1945 (Occupation allemande)

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques